

Communiqué de presse de l'Alliance Climatique Suisse

77 actionnaires de la BNS soumettent des propositions pour le climat

[Corrigée]

31.01.2024 - 77 actionnaires de la BNS ont déposé trois propositions pour la prochaine assemblée générale de la banque. À travers ces propositions, ils demandent à la Banque nationale de prendre le virage écologique. Les propositions demandent plus de transparence, une responsabilité de surveillance du Conseil de banque pour les risques liés au climat, ainsi que la création d'un conseil scientifique pour la BNS.

- [Lien vers les propositions](#)

Depuis quelques années, la BNS fait l'objet de vives critiques de la part des mouvements pour le climat et d'associations de protection de l'environnement. En effet, la banque continue d'investir des sommes importantes dans des multinationales du secteur des énergies fossiles, [dont CHF 7 milliards dans des entreprises de fracturation hydraulique](#), un processus ultra polluant d'extraction de pétrole et de gaz. De plus, elle ne tient pas suffisamment en compte des risques climatiques dans ses activités.

Comme l'année dernière, [des actionnaires ont déposé des propositions à l'attention de l'assemblée générale](#). Celles-ci ont été préalablement vérifiées sur le plan juridique et sont, conformément à la loi sur la Banque nationale, juridiquement correctes et doivent donc être soumises au vote des actionnaires.

"En comparaison avec d'autres banques centrales, la BNS ne prend toujours pas au sérieux la crise climatique et la chute de la biodiversité. Nos propositions posent la première pierre d'une politique monétaire et de placement de la BNS respectueuse de l'environnement et orientée vers l'avenir", estime Asti Roesle, responsable place financière et climat à l'Alliance Climatique Suisse.

Le Conseil de banque doit surveiller l'impact environnemental de la BNS

La première proposition des actionnaires demande que la BNS indique explicitement dans quelle mesure sa politique monétaire et de placement contribue au respect de la limite de 1,5 degré et à la préservation de la biodiversité. Cette demande s'appuie sur l'ordonnance sur les rapports relatifs aux questions climatiques en vigueur depuis le début de cette année.

Une autre motion demande au Conseil de banque de s'assurer que les risques financiers liés au climat soient identifiés et pris en compte de manière exhaustive par la banque. De

plus, il doit s'assurer que la BNS contribue au respect de la limite de 1,5 degré et à la préservation de la biodiversité.

La troisième proposition demande un élargissement de la Direction générale, l'inclusion explicite de personnes ayant des connaissances avérées dans les domaines du climat et de l'environnement au sein du Conseil de banque, ainsi que la création d'un conseil scientifique. Ce dernier devrait déterminer selon quelles normes et valeurs suisses la BNS doit agir et si la politique de la BNS est dans l'intérêt général du pays.

Claudia Eisenring, actionnaire de la BNS, déclare : "Notre dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles et la crise climatique génèrent de l'inflation sur notre territoire. Pourtant, la BNS continue d'investir des milliards dans des entreprises qui, notamment par le biais de la fracturation hydraulique, participent à la crise climatique et à la destruction du vivant".

Les propositions ont été déposées à la BNS et doivent être mises à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 26 avril à Berne par le Conseil de banque.

Confirmation juridique des pouvoirs de l'AG de la BNS (en allemand) :

https://www.unsere-snb.ch/wp-content/uploads/2024/01/240123_Bestaetigungsschreiben_GV_SNB.pdf

Contact

Jonas Kampus

Responsable projet "BNS et régulation des marchés financiers" à l'Alliance Climatique

Numéro : +41 79 894 41 88

Email : jonas.kampus@klima-allianz.ch